



VB LA ROCHETTE

Impasse des Pincevents - 77000 LA ROCHETTE

Tel : 01.64.37.23.41 - mail : vb.larochette@orange.fr

site internet : <http://www.vblarochette.com>

CADRE RESERVE AU CLUB :

- | | |
|--|--------------------------|
| ☐ Photo | Licence saisie le |
| ☐ Justificatif identité | ____/____/____ |
| ☐ Règlement | Numéro licence : |
| ☐ Certificat médical | ____ |
| ☐ Liste de diffusion hebdo volley | Mail validation LIFVB le |
| ☐ Enregistrement | ____/____/____ |

SAISON 2026-2027

DOSSIER D'INSCRIPTION AU CLUB de VOLLEY-BALL LA ROCHETTE

Nom de l'adhérent :	Prénom :
Sexe (M ou F) :	Date de naissance :
Portable :	Mail :
Adresse :	

Bonjour à tous ! A partir de cette année, l'inscription au club se fera en partie en ligne sur le site de la FFVolley.

Avant de vous inscrire, vous devez avoir eu l'accord d'un entraîneur, dirigeant ou responsable de créneau.

Pour les nouveaux adhérents, vous pouvez faire une semaine d'essai avant de procéder à votre inscription définitive.

L'inscription se fait en 3 étapes :

1) **ETAPE 1** : Remise à l'entraîneur ou à un dirigeant du présent dossier papier, renseigné et signé.

2) **ETAPE 2** : Demande de licence en ligne sur <https://my.ffvolley.org> : créez votre compte ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte (attention à bien utiliser le même e-mail que lors de votre dernière demande de licence). **Si l'inscription concerne votre enfant**, vous devez créer votre compte et ensuite **ajouter votre enfant**. Club : VOLLEY BALL LA ROCHETTE.

Type de licence pour les jeunes : Compétition - Extension Volley-Ball (en salle).

Pour les adultes, consulter un responsable pour être sûr du type de licence à prendre.

Assurance : nous vous conseillons de prendre l'option de base, qui est gratuite pour vous. Les options A ou B vous coûteront un supplément de cotisation.

3) **ETAPE 3** : Paiement après validation du dossier, de préférence par carte bancaire via helloasso. Vous pouvez également **en nous l'indiquant** payer en espèces, par chèque à l'ordre de Volley-Ball La Rochette, par virement bancaire (en indiquant clairement le nom de l'adhérent concerné), coupons sports et chèques vacances ANCV, Pass'Sport et Labaz si ces dispositifs sont reconduits. Un complément de cotisation d'environ 25€ est à prévoir pour l'acquisition du maillot de compétition pour les jeunes.

Voici la liste des documents à prévoir pour la demande de licence en ligne :

- copie recto-verso de carte d'identité (ou à défaut passeport ou livret de famille pour les plus jeunes)
- une photo d'identité récente en couleur.
- le certificat médical d'aptitude rempli et signé par le médecin (certificat en ligne sur notre site), si vous répondez oui à au moins l'une des questions du questionnaire de santé (questionnaire en ligne sur notre site).
- Pour les catégories d'âge M13, M15 et M18, et si votre entraîneur vous le conseille, le certificat médical de simple surclassement rempli et signé par le médecin (certificat en ligne sur notre site).

Vous remerciant de votre confiance, nous vous souhaitons à tous une très bonne année sportive. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés dans la procédure d'adhésion en ligne. Des démarches supplémentaires seront à effectuer pour ceux qui souhaitent également une licence Ufolep.

A très bientôt...

Le Président Serge BOUJU

Tél : 06-23-67-51-00

Si vous souhaitez recevoir une attestation de paiement par mail, cochez la case ☐



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'AUTORISATIONS

L'adhérent :

Nom :

Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance :

Taille en cm :

Lieu de naissance :

- autorise le club Volley-Ball La Rochette à utiliser les photographies, individuelles et collectives, sur lesquelles j'apparais dans le cadre exclusif des activités et de la promotion des équipes (affichage de photos dans le gymnase, présentation des équipes sur le site Internet du club (<http://www.vblarochette.com>), réseaux sociaux, promotion des projets et des résultats des jeunes, etc.).
- autorise les responsables du club à accepter toutes interventions médicales ou chirurgicales en cas de besoin.

Cadre réservé aux parents ou responsables légaux si l'adhérent est mineur :

Je soussigné

, père, mère, représentant légal (rayer les mentions inutiles)

- autorise mon enfant à pratiquer le volley-ball et à participer aux activités organisées par le club Volley-Ball La Rochette.
- autorise le club Volley-Ball La Rochette à utiliser les photographies, individuelles et collectives, de mon enfant en tenue du club dans le cadre exclusif des activités et de la promotion des équipes (affichage de photos dans le gymnase, présentation des équipes sur le site Internet du club (<http://www.vblarochette.com>), réseaux sociaux, promotion des projets et des résultats des jeunes, etc.
- autorise les responsables du club à accepter toutes interventions médicales ou chirurgicales en cas de besoin.

Père :

Mère :

Téléphone :

Téléphone :

E-mail :

E-mail :

A noter que dans le cadre des nouvelles dispositions de lutte contre le dopage, des contrôles inopinés des jeunes à l'initiative de la Fédération Française de Volley pourront être réalisés.

Je déclare avoir pris connaissance que le Volley-Ball La Rochette sollicitera ma participation en qualité d'accompagnateur et/ou de supporter de l'équipe afin de faciliter les transports des joueurs(es) sur les lieux de matches ou de manifestations sportives.

En conséquence, j'autorise, par la présente, le transport, en véhicule personnel (parents, encadrants) ou par tout autre mode de transport adéquat encadré de mon enfant par un responsable du club ou un accompagnateur présent sur les lieux.

Personne à joindre en cas d'accident : ☐ Père (coordonnées ci-dessus) ☐ Mère (coordonnées ci-dessus) ☐ Autre (remplir les champs ci-dessous)

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Lien de parenté avec l'adhérent :

Médecin traitant :

Nom :

Ville :

Problèmes particuliers (asthme ou autre) :

Contre-indication médicale particulière :

Régime particulier :

Groupe sanguin :

Rhésus :

Fait à

le

Signature de l'adhérent :

Signature du responsable légal pour les mineurs :



CHARTRE DU CLUB de VOLLEY-BALL LA ROCLETTE

INFORMATIONS GENERALES

Le club est une association. Pour vous inscrire, vous devez y adhérer en prenant une licence et en réglant votre cotisation. Votre adhésion est un acte libre et volontaire. Les cotisations versées par les adhérents sont essentielles au bon fonctionnement du club. Elles contribuent aux frais administratifs (assurances, de licences, engagements aux compétitions, arbitrage, affiliations diverses), aux achats de matériel (ballons, filets, etc.), aux achats d'équipements (maillots, etc.), à la rémunération des cadres sportifs, et à tous les événements festifs de l'année.

REGLE DE VIE

Pratiquer un sport d'équipe c'est apprendre à vivre en société, à respecter l'intérêt de tous et participer à la vie particulièrement dynamique de l'association. Pour ce faire, il est important de prendre connaissance et d'appliquer les règles suivantes :

⇒ COMPORTEMENT

- **respecter l'encadrement et l'ensemble des adhérents du club** (dirigeants, entraîneurs, gardiens, arbitres, partenaires, adversaires, etc.).
- **arriver 15 minutes avant l'heure de début d'entraînement** et de se présenter en tenue sur le terrain à l'heure de début de la séance.
- **respecter les installations et prendre soin du matériel** mis à votre disposition (chaussures à semelles noires interdites dans le gymnase).
- **préparer et ranger le matériel d'entraînement**, montage et démontage des terrains, comptage des ballons et matériels sortis pour la séance d'entraînement ou pour le match.
- **être présent à tous les entraînements et à tous les matchs pour lesquels vous êtes sollicités**, pour soutenir et consolider son équipe, excepté en cas de force majeure ou d'importante indisponibilité.
- **Les progrès du joueur en cours d'année, ainsi que les éventuels problèmes d'effectifs consécutifs à des blessures par exemple, peuvent amener un adhérent à changer d'équipe, ou à être sollicité ponctuellement dans une autre équipe que son équipe initiale.**
- **prévenir impérativement l'entraîneur de son absence (la veille au plus tard) ou de son retard (dès que possible).**

⇒ EQUIPEMENT

- **se présenter avec un équipement adapté** à la pratique du volley-ball : short, tee-shirt, survêtement, chaussures de sport (semelle noire interdite), genouillères (recommandées), gourde.
- **prendre soin de la tenue de match**, qu'elle ait été acquise ou bien prêtée par le club.
- **rendre l'équipement s'il a été prêté par le club** (cas des équipes seniors en général) à l'entraîneur en fin de saison si la taille n'est plus valable ou si je quitte le club.

⇒ VIE ASSOCIATIVE

- **la participation de vos proches au transport lors des matchs est une condition fondamentale au bon fonctionnement du club. Si tout le monde joue le jeu cela représente 1 ou 2 déplacement(s) maximum sur toute la saison.**
- **transmettre à vos parents et à vos proches** les informations relatives à la vie du club communiquées par votre entraîneur ou par le club.
- **soutenir toutes les équipes du club** en conviant aux matchs votre famille et vos amis.
- **assister à l'assemblée générale et y convier vos parents.**
- **participer aux diverses manifestations organisées par le club courant l'année (soirées, tournois, etc.)**

Adhérent(e) :

Nom

Prénom

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

Le responsable légal pour les mineurs

Nom

Prénom

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »



SAISON 2026-2027 : CATEGORIES – COTISATIONS – ENTRAINEMENTS

Catégorie	Cotisation*	Entraînements (horaires et lieux, sous réserve de petites modifications en raison des flux d'effectifs à la rentrée). Les créneaux sont effectifs dès le 31 août aux gymnases Tabourot et Huard, et dès le 7 septembre aux gymnases Anquetil et Geissler.	
SENIOR(E)S <i>Né(e)s en 2005 ou avant</i> M21 <i>Né(s)s en 2006, 2007 et 2008</i>	200 €	NATIONALE 3 féminine	Mercredi 20h15-22h15 Tabourot Vendredi 20h15-22h15 Tabourot (+ mardi 20h15-22h15 Tabourot)
		REGIONALE féminine	Lundi 20h15-22h15 Anquetil Mercredi 20h15-22h15 Tabourot (+ jeudi 20h15-22h15 Tabourot)
		ACCESSION REGIONALE masculine	Mardi 20h15-22h15 Tabourot Jeudi 20h15-22h15 Tabourot (+ mercredi 20h15-22h15 Geissler si pas de match Ufolep)
M18 Filles <i>Nées en 2009, 2010 et 2011</i> M15 Filles (avancé) <i>Nées en 2012 et 2013</i>	180 €	Mardi 18h15-20h15 Anquetil Jeudi 18h15-20h15 Tabourot (+ créneau performance Lundi 18h00-20h00 Tabourot)	
M15 Filles (débutant/intermédiaire) <i>Nées en 2012 et 2013</i>	180 €	Mercredi 18h00-20h00 Tabourot Vendredi 18h00-20h00 Tabourot	
M18 Garçons <i>Nés en 2009, 2010 et 2011</i> M15 Garçons <i>Nés en 2012 et 2013</i>	180 €	Mardi 18h15-20h15 Tabourot Jeudi 18h15-20h15 Huard	
M13 <i>Nés en 2014 et 2015</i>	160 €	Mercredi 18h00-20h00 Tabourot Vendredi 18h00-20h00 Tabourot	
M11 <i>Né(e)s en 2016 et 2017</i>	160 €	Lundi 18h-19h30 Tabourot Mercredi 16h30-18h Tabourot	
M9 <i>Né(e)s en 2018 et 2019</i>	140 €	Mercredi 16h30-17h45 Tabourot	
M7 <i>Né(e)s en 2020 ou après</i>	140 €	Mercredi 16h30-17h45 Tabourot	
UFOLEP 1	140 €	Mercredi 20h15-22h15 Geissler	
UFOLEP 2		Mardi 20h15-22h15 Anquetil Jeudi 20h15-22h15 Huard	
UFOLEP Féminin / UFOLEP 3		Mardi 20h15-22h15 Anquetil Jeudi 20h15-22h15 Anquetil	
LOISIRS	120 €	Lundi 20h15-22h15 Anquetil Mercredi 20h15-22h15 Geissler Jeudi 20h15-22h15 Huard	
VOLLEY SANTE (Parent/Enfant)	120 €	Jeudi 18h30-19h15 Anquetil	
VOLLEY SANTE (FIT VOLLEY)		Jeudi 19h15-20h15 Anquetil	

DIRIGEANT(E)S / ENCADRANT(E)S

100 €

*** Supplément de cotisation pour acquisition d'équipement**

Environ 25 €

ADRESSES DES GYMNASES

Gymnase René TABOUROT, impasse des Pincevents, 77000 LA ROCHETTE
 Gymnase René HUARD, rue du stade, La Rochette Village, 77000 LA ROCHETTE
 Gymnase Jacques ANQUETIL, 240 avenue Albert Camus, 77190 DAMMARIE-LES-LYS
 Gymnase Germain GEISSLER, avenue de la libération, 77000 VAUX-LE-PENIL

COORDONNEES DU PRESIDENT : Serge BOUJU, 06 23 67 51 00